

**EXTRAIT DU**  
**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 17 octobre 2024  
Convocation du : 11 octobre 2024  
Conseillers en exercice : 35  
Conseillers présents : 24

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le dix-sept octobre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville.

**PRÉSENTS** : Jean-Michel MONPAYS, Laurent DERONNE, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Hugues QUESTE, Catherine DE PARIS, Jean-Louis MERTEN, Martine COBBAERT, Philippe CATTOIRE, Martine DUBREU, Thomas BLACTOT, Valérie PRINGUEZ, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Carole CASIER, Sophie TANGHE, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Mélanie DEZEURE.

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR** : Céline LEROUX, Bernard HAESBROECK, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Lahcem AIT EL HAJ, Rut LERNER-BERTRAND, Grégory PICKEU, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Cristiane DELESTREZ, Désiré BAILLON, Mylène MERAD ont délégué respectivement pour les représenter, Sylvie GUSTIN, Jean-Michel MONPAYS, Jean-Louis MERTEN, Martine COBBAERT, Martine DUBREU, Philémon BRUNET, Laurent DERONNE, Arnaud MARIE, Hugues QUESTE, Michel PLOUY, Catherine DE PARIS, conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Philémon BRUNET

DE24.130

**ADMINISTRATION MUNICIPALE**  
**DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCÉE PAUL HAZARD**

*Autorisation - Approbation*

œœ

Par délibération DE20.094 du 27 août 2020, le Conseil Municipal a désigné Jean-Michel MONPAYS, représentant titulaire et Céline LEROUX, représentante suppléante du Conseil Municipal, pour pour siéger au Conseil d'Administration du Lycée Paul Hazard.

Suite à la démission de Monsieur Bernard HAESBROECK de son mandat de Maire et à l'élection de Monsieur Jean-Michel MONPAYS en tant que Maire, il y a lieu de revoir ces désignations.

L'élection de ces derniers se déroulera dans les conditions fixées par l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, à bulletin secret. Comme l'indique le paragraphe 2 de ce même article, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote à bulletin secret mais à main levée.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'utiliser cette possibilité.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Il est demandé aux Présidents de Groupe de proposer leurs candidats.

**Candidatures :**

**Liste Aimer Armentières et Agir pour l'Humain :**

Titulaire : Céline LEROUX

Suppléant : Cristiane DELESTREZ

**ADOPTÉE A LA MAJORITÉ :**

- 27 voix pour : groupe « Aimer Armentières et Agir pour l'Humain »
- 06 abstentions : groupe « Armentières avec Fidélité et Bon Sens »
- 02 voix pour : groupe « Armentières en Tête ! »

Par conséquent, sont désignés respectivement titulaire et suppléante, Céline LEROUX et Cristiane DELESTREZ pour siéger au Conseil d'Administration du lycée PAUL HAZARD.

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le

ID : 059-215900176-20241017-DE24130-DE



Ainsi fait et délibéré  
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,  
Le Maire,

**Philémon BRUNET**  
Conseiller Municipal  
Secrétaire de Séance



**Jean-Michel MONPAYS**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Brunet', written over a horizontal line.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J.M. Monpays', written over a horizontal line.